

Initiative Sophia a donné sa chance à 137 entrepreneurs

Ça fait l'actu Depuis 2008, la plateforme France Initiative de la Casa a distribué plus d'un million d'euros pour accompagner des créations de société. Certaines sont de belles réussites

Quatre ans. Cela fait tout juste quatre ans que la communauté d'agglomération Sophia-Antipolis a créé, sur son territoire, une plateforme France Initiative. Autrement dit une structure tournée vers l'entreprenariat. Capable d'accompagner et de financer les bonnes idées locales vers des projets ré-

alistes et réalisés.

Aussi, pour célébrer cet anniversaire, la plateforme baptisée « Initiative Agglomération Sophia-Antipolis » a convié, lundi soir, au Pré des Arts de Valbonne tous ceux qui œuvrent à son fonctionnement : l'État représenté par la sous-préfète de Grasse Dominique-Claire Mallemanche, les élus de la

Casa dont Jean Leonetti, député maire d'Antibes et Marc Daunis, sénateur-maire de Valbonne, les partenaires financiers et, forcément, les membres de l'association.

Au cours de cette soirée, chacun y est, évidemment, allé de son petit mot au micro. Et chacun a pu se satisfaire du bilan de l'activité de la

structure. Et pour cause : il est encourageant. Très encourageant même. Depuis 2009, 1,1 million d'euros de prêts d'honneur ont été engagés. Ce qui a permis de lever plus de 7 millions d'euros auprès des banques. Soit un effet de levier de sept, preuve de la crédibilité de la structure. Plus important encore, en quatre ans,

137 entreprises ont été créées avec 246 emplois. Et un taux de pérennité à trois ans de 82 %. Cerise sur le gâteau : certaines de ces nouvelles sociétés sont, aujourd'hui de belles, de très belles réussites. Coup de projecteur sur deux projets. Un à Antibes. L'autre à Biot.

PIERRE COMET
pcomet@nicematin.fr



Grâce à Initiative Sophia-Antipolis, Thierry de Polignac est passé de régisseur à patron d'une entreprise spécialisée dans le transport de matériel de cinéma.

(Photo Patrick Clementé)

Cinéma Trans à Antibes : un million de chiffre d'affaires en un an !

Le monde du cinéma, on peut dire que Thierry de Polignac le connaît bien. Même très bien. Durant plus d'un quart de siècle, cet Antibois de 45 ans a exercé le métier de régisseur. Et travaillé avec les plus grandes productions françaises et internationales.

Au cours de cette longue et riche expérience, Thierry de Polignac s'est, alors, aperçu que certains maillons de la chaîne de réalisation d'un film n'étaient pas forcément en phase avec cette industrie si particulière qu'est le cinéma. Notamment tout ce

qui concerne le transport de matériel. « Ça m'a sauté aux yeux lors du tournage d'Astérix aux Jeux Olympiques réalisé en 2007, relate-t-il. On a eu de nombreux problèmes de livraison. La société n'avait pas d'horaires flexibles. Elle n'arrivait pas à entendre que des tournages peuvent être différés ou déplacés. Elle n'était pas du tout en phase avec le cinéma. »

Alors, l'Antibois a pensé qu'il y avait, peut-être, une opportunité à saisir. Pourquoi pas créer une société de transport spécialisée dans le septième art, une société susceptible de

mener par air, mer ou terre des décors, des accessoires et même des animaux...

« On voulait savoir si notre idée tenait la route »

Avec Florence Rivière, sa future associée qui travaillait alors dans le transport, il s'est donc lancé dans une étude de marché durant deux ans. Puis, il est venu frapper à la porte de la plateforme Initiative Agglomération Sophia-Antipolis. « Ce n'était pas uniquement pour le coup de pouce financier, révèle Thierry de Polignac. On voulait surtout savoir si notre idée tenait la

route. On a été mis sur le grill par les quinze membres de la plateforme et ça nous a servis de miroir. Ça a été génial. »

En 2009, la société antiboise « Cinéma Trans » était née. Elle n'a alors pas tardé à prouver que le coup de pouce de 10 000 euros d'Initiative Sophia-Antipolis était justifié. C'est peu de le dire. En un an, l'entreprise a déjà dépassé le million d'euros de chiffre d'affaires grâce aux carnets d'adresse de Florence Rivière et Thierry de Polignac. Actuellement, elle travaille sur Grace Kelly avec Nicole Kidman. Et ce n'est que le début...

High Tech Fitness à Biot : « L'aide de la plateforme a été un levier incroyable »

Il y a encore quelques années, Jean-Marc Charpentier ne se sentait pas du tout l'âme d'un entrepreneur. « Ça me paraissait complètement insurmontable », avoue cet homme de 47 ans qui était alors salarié de Texas Instrument à Villeneuve-Loubet. Seulement, il y a eu le plan social de 2009. Jean-Marc a été licencié du groupe américain, spécialisé dans la fabrication de composants électroniques. Il n'a alors plus vraiment eu le choix. Passée la quarantaine, difficile de retrouver un boulot dans une entreprise. Aussi, il a dû envisager l'idée de se mettre à son compte. Et, à dire vrai, ça tombait assez bien car Jean-Marc Charpentier ne manquait pas d'idées. « Avant de partir de Texas Instruments, je m'occupais d'un projet d'interface homme-machine, lance-t-il. J'avais alors découvert qu'il était possible de faire bouger les gens de manière ludique. De leur faire griller des calories en s'amusant grâce à du matériel de remise en

forme interactif. Je savais que ce matériel américain marchait très fort aux États-Unis. Et j'ai eu envie de développer le concept en France. De l'amener dans les salles de fitness. »

« Cela a été décisif »

Cependant, aussi bonne que puisse l'être l'idée, il restait encore à la mettre en œuvre. « Il y a eu deux déclencheurs qui m'ont fait oublier mes craintes, raconte Jean-Marc Charpentier. Tout d'abord, j'ai été rassuré par le salon des entreprises de Marseille. Et puis, surtout, dans le cadre de l'accompagnement dont bénéficiaient les employés de Texas, j'ai été mis en relation avec la plateforme Initiative Agglomération Sophia-Antipolis. Cela a été décisif. »

Auprès de la structure créée par la Casa, Jean-Marc Charpentier a, en effet, trouvé tout ce dont il avait besoin. Un regard critique d'abord. « J'ai confronté mon projet à l'avis de professionnels. Ils ont étudié sa faisabilité et son opportunité. Ils m'ont donné la confiance nécessaire. » Et puis, le néo-entrepreneur a bénéficié d'un appui financier. Si important. « Avec mon épouse Joëlle qui m'a suivi dans l'aventure, nous avons eu le prêt maximal possible. À savoir 15 000 euros. Ce soutien a été un levier extraordinaire auprès des banques. Un projet validé par l'Initiative ouvre toutes les portes. »

350 000 euros de chiffre d'affaires

Résultat : le couple a officiellement créé son entreprise le 1^{er} avril 2010 à Biot. Baptisée High Tech Fitness, elle distribue divers matériels interactifs auprès des clubs de fitness : vélos avec écran de parcours, sols lumineux, machines à abdominaux de basket... Et ça plaît. Et ça marche. En deux ans, soixante clubs de fitness travaillent déjà avec l'entreprise. Les comptes sont à l'équilibre. Avec un chiffre d'affaires de 350 000 euros.



Jean-Marc Charpentier ne se sentait pas l'âme d'un entrepreneur mais Initiative l'a aidé à franchir le pas.

(Photo Patrick Clementé)